



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### H2O MULTIBONDS

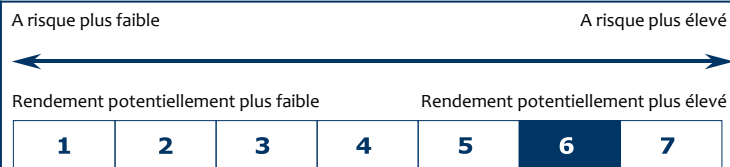
Code ISIN : FR0011981836 Part H2O MULTIBONDS R USD

Société de gestion : H2O AM LLP (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure de 2.60% l'an à celle du LIBOR USD à 1 mois, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, après déduction des frais de gestion. Le taux d'intérêts LIBOR (London Interbank Offered Rate) USD à 1 mois est le taux moyen auquel une sélection de grandes banques établies à Londres s'accorde des prêts en dollars US d'une durée de 1 mois. Il est calculé chaque jour ouvré à 11h (heure de Londres) et publié par la British Bankers' Association (BBA).. A titre indicatif seulement, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice JP Morgan Government Bond Index Broad. L'indice JP Morgan Government Bond Index Broad, est composé de titres obligataires gouvernementaux internationaux dont la notation minimum est BBB- (agence Standard & Poor's) et Baa3 (agence Moody's). Il inclut les coupons.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur les marchés de taux et de devises internationaux. L'équipe de gestion s'intéresse à la répartition globale du portefeuille puis sélectionne les titres composant le portefeuille. Pour ce faire, elle détermine ses stratégies notamment en fonction de ses anticipations macro-économiques, de son analyse des flux de capitaux et de son appréciation sur le prix des actifs financiers. Les investissements du gérant se font dans le respect de la sensibilité (indication de la variation du prix d'une obligation lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) comprise entre 0 et 10.
- Le portefeuille de l'OPCVM peut être exposé à toute devise et aux obligations de toutes natures, émises par des Etats ou des émetteurs privés, quelles que soient leurs notations financières et quelles que soient leurs nationalités (pays développés ou pays émergents), y compris des instruments de titrisation.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.
- L'OPCVM utilise des instruments dérivés et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres pour réaliser sa politique d'investissement.
- L'OPCVM est géré activement. Son objectif de gestion fait référence à l'indice de référence lequel est également une composante du calcul de la commission de performance. L'OPCVM peut investir dans des instruments figurant dans l'indice mais sa composition n'est aucunement contrainte par cet indicateur de marché.  
Géré activement : le gestionnaire a toute latitude pour choisir les titres qui composent le portefeuille, dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement de l'OPCVM.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés internationaux de taux et de change.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

